

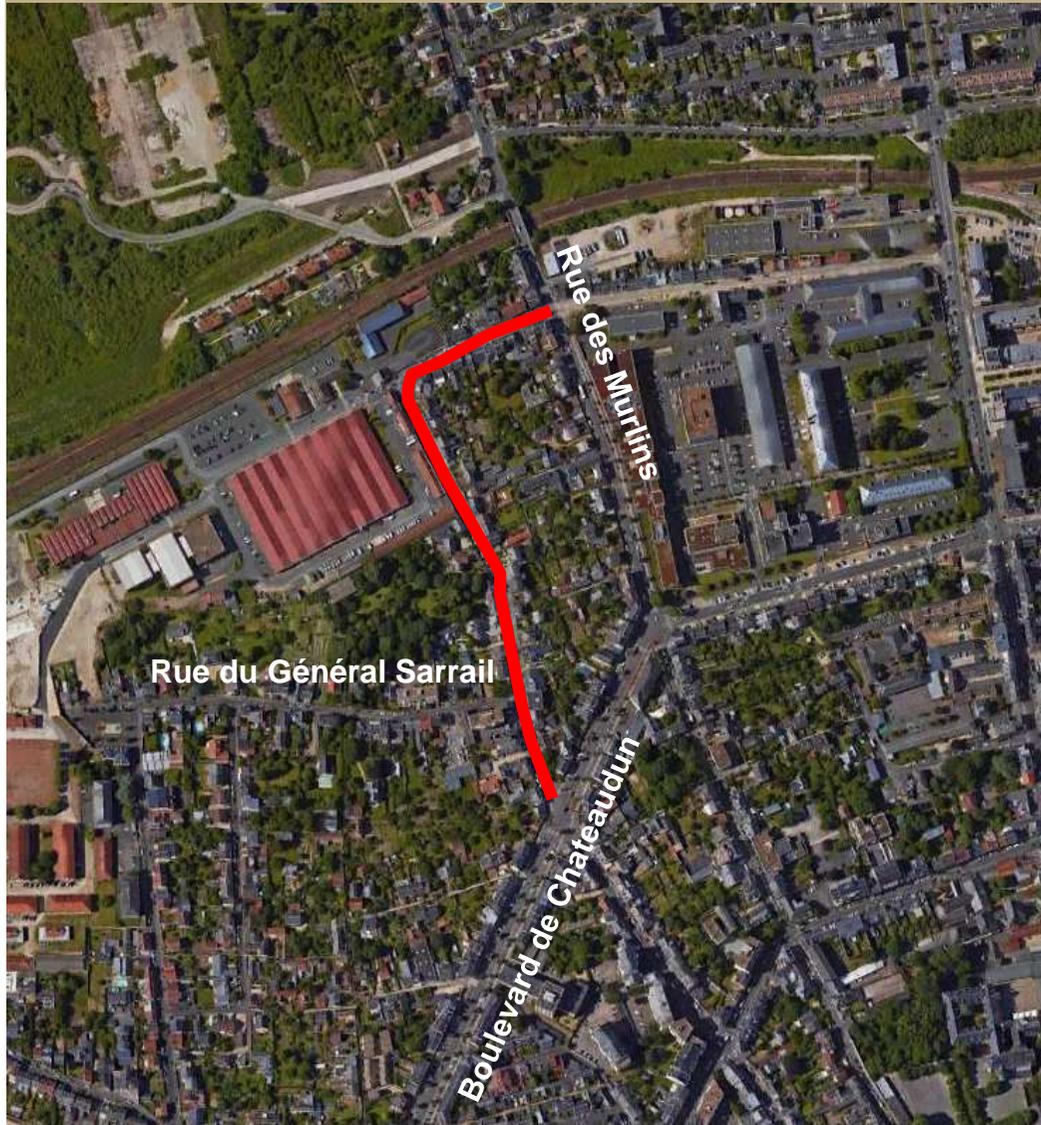
RUE DU PARC NORD

De la rue des Murlins au boulevard de Châteaudun

Réunion publique du 7 novembre 2019

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.



SITUATION

La rue du Parc Nord est située entre les terrains militaires le long de la voie ferrée en provenance de l'Ouest et le boulevard de Châteaudun.

Elle se prolonge au sud de cet axe (les travaux sur ce secteur sont en cours).

La partie Nord de la rue du Parc permet de desservir le Centre National de Soutien Opérationnel depuis la rue des Murlins et/ou le boulevard de Châteaudun.

Elle dessert également la rue du Général Sarrail.

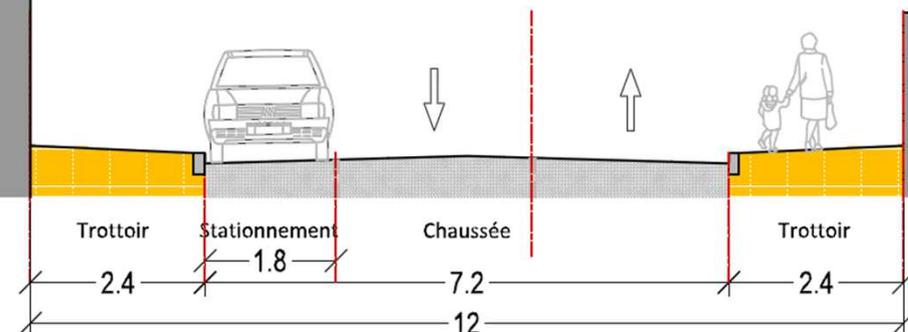


DESCRIPTION

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

La rue du Parc a une largeur d'emprise constante de 12 m, comme les rues déjà aménagées suivantes : Patay, Vauquois, Coulmiers; et comme le tronçon de la rue situé au sud du boulevard de Châteaudun.

La rue est à double sens avec un stationnement sur le côté ouest sur l'ensemble de sa longueur.



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

CONTEXTE URBAIN – PERCEPTION D'ENSEMBLE DU SITE

La rue du Parc nord dessert un quartier mixte avec une majorité de maisons de ville, quelques immeubles à R+2 et une zone militaire au niveau du coude occupé plus largement par des bâtiments de logistique.



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

CONTEXTE URBAIN – PERCEPTION D'ENSEMBLE DU SITE

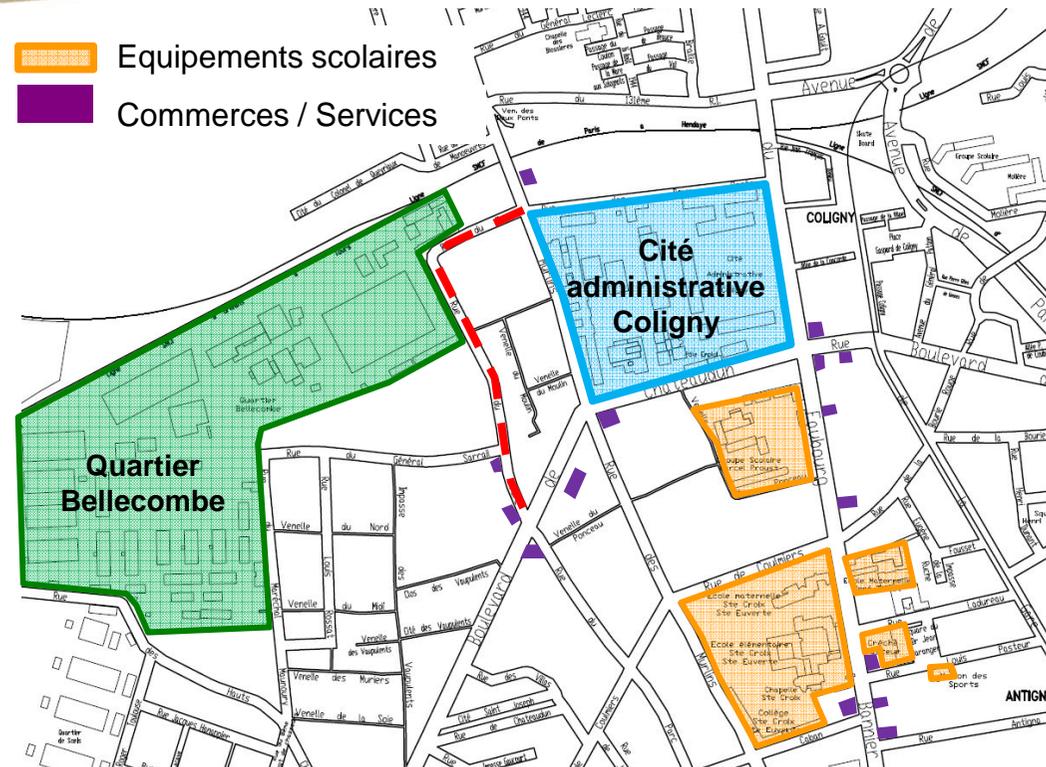


Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

CONTEXTE URBAIN EQUIPEMENTS / COMMERCES / SERVICES

La voie a un caractère résidentiel, mais est fortement marquée dans sa partie nord par la présence des installations de l'Armée

Quelques commerces autour du carrefour avec le boulevard de Châteaudun génèrent du stationnement sur les trottoirs et notamment la brasserie qui possède une terrasse sur le trottoir.



TRANSPORTS EN COMMUN



Le secteur de la rue du Parc est desservi par plusieurs lignes de bus :

- La ligne n°1 grand axe Nord-Sud, via la rue du Faubourg Bannier avec un terminus à Orléans La Source au sud (Terminus à l'Hôpital) et à Saran au nord.
- Les lignes 4 et 18 qui empruntent le boulevard de Châteaudun et la rue des Murlins et rejoignent la gare SNCF d'Orléans
- La ligne de proximité n° 25 sur le boulevard de Châteaudun qui rejoint aussi la gare SNCF.

La ligne A du Tramway est assez peu éloignée, avec les stations "Coligny" et "Antigna", à moins de 500 m des extrémités du domaine d'étude.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

CIRCULATION DES CYCLES

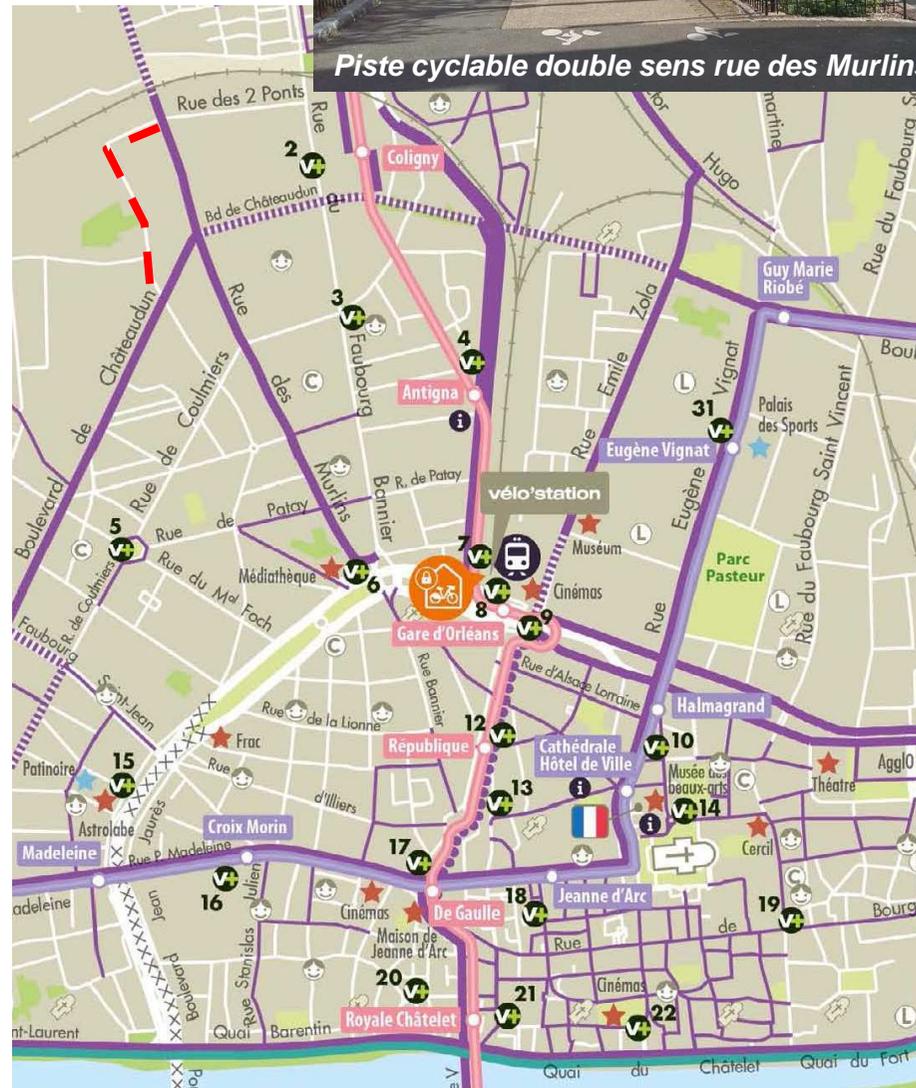
La carte des itinéraires cyclables montre que la rue du Parc est connectée à ses deux extrémités au réseau cyclable existant. Dans sa partie sud en cours de travaux le marquage du contre-sens cyclable (sud-nord) est prévu.



Piste cyclable bd. de Châteaudun



Piste cyclable double sens rue des Murlins

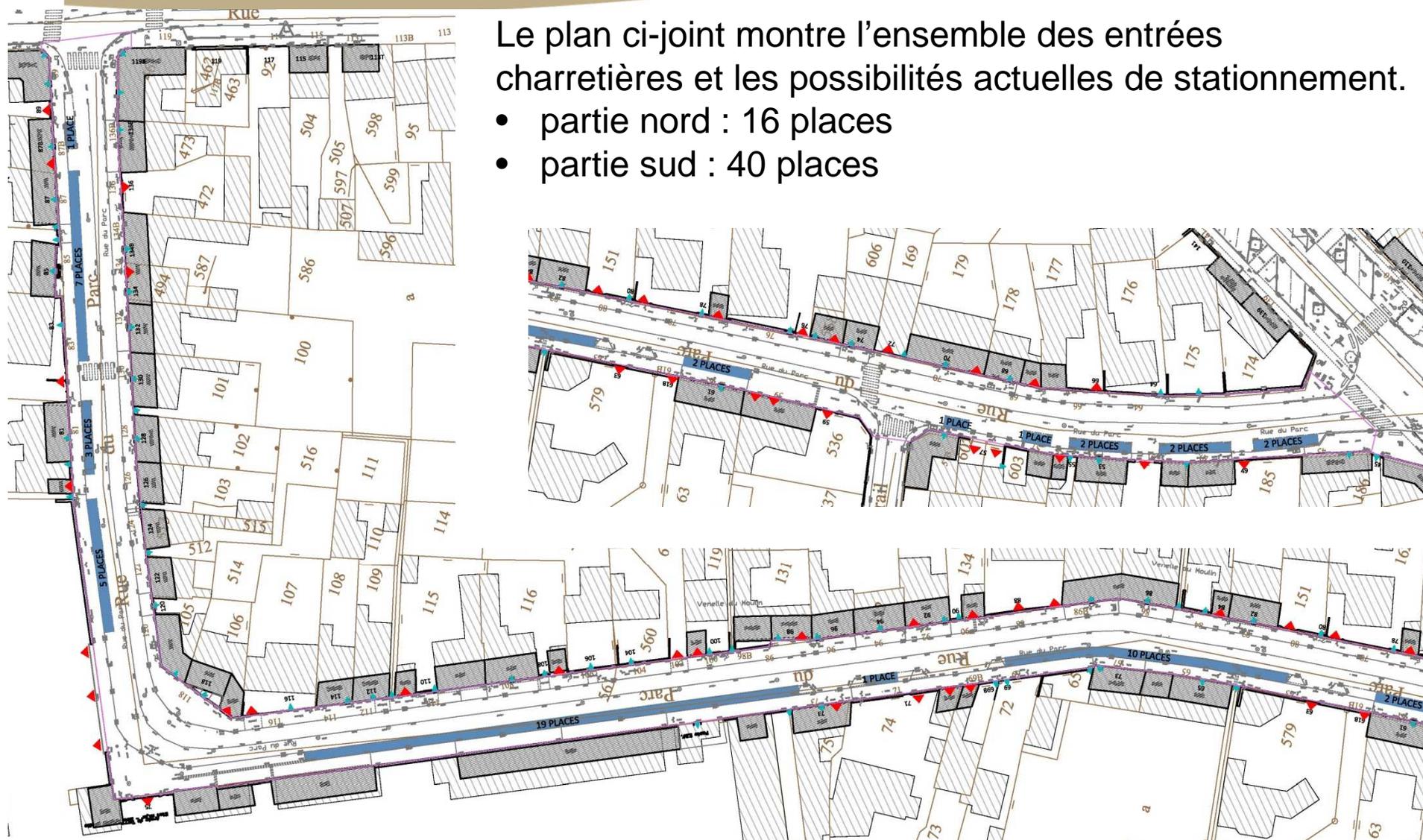


Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ETAT ACTUEL DU STATIONNEMENT

Le plan ci-joint montre l'ensemble des entrées charretières et les possibilités actuelles de stationnement.

- partie nord : 16 places
- partie sud : 40 places



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ETAT ACTUEL DU STATIONNEMENT

Dans la partie Nord, il y a moins d'entrées charretières sur le côté sud, il serait donc possible d'augmenter légèrement la quantité de places offertes en changeant le côté du stationnement.

Dans la partie Sud, les places sont déjà implantées du côté le moins contraint par les entrées charretières.

On constate à proximité du boulevard de Châteaudun du stationnement sauvage sur les trottoirs.

Il n'y a pas de stationnement PMR, ni de stationnement 2 roues aux abords de CNSO qui accueille du public quotidiennement pour les journées d'appel



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT

- Améliorer la sécurité et le confort des piétons et des cycles
- Intégrer les modes doux : continuité des circulations piétons et cycles
- Développer l'offre de stationnement
- Apaiser la circulation automobile, en supprimant une partie du trafic
- Enfouir les réseaux aériens existants et réhabiliter les réseaux (eau potable, électricité, etc.)
- Renforcer et améliorer l'éclairage public
- Prendre en compte le paysagement d'ensemble du site, en plantant des arbres d'alignement.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - RESEAUX

- Enfouissement des réseaux aériens avec mise en souterrain jusqu'aux branchements individuels:
 - ENEDIS,
 - Fibre,
 - ORANGE.

- Reprise du réseau d'éclairage aujourd'hui sur poteau ENEDIS:
 - Mise en place éclairage provisoire,
 - Mise en souterrain du réseau et pose des points lumineux sur mâts ou sur façades.

- Déroulage de câbles HTA pour les postes sources.

- Renouvellement des réseaux d'eau potable (du CNSO au bd Châteaudun) et de gaz (étude en cours)



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - RESEAUX

➔ Enquêtes avec demande d'autorisations des riverains

ORLÉANS
MÉTROPÔLE

AUTORISATION DE TRAVAUX

Chargé d'Affaires :	Alexandre MAIA DA SILVA	Maître d'Œuvre :	BETA Ingénierie
Téléphone :	02 38 79 26 26	Téléphone :	
Courriel :	alexandre.maia.dasilva@orleans-agglo.fr	Courriel :	
Adresse des travaux :	Rue du Parc Nord - 45000 ORLEANS		
Parcelle cadastrale :			

Propriétaire – Gestionnaire :
Adresse :
Téléphone(s) :
Courriel :
Locataire :
Téléphone(s) :
Courriel :

Dans le cadre du dévoiement des réseaux souterrains et de la dissimulation des réseaux aériens (électricité, téléphone et vidéocommunication), sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole d'Orléans sise 5 place 06 juin 1944 - 45000 Orléans cedex 1, représentée par son Directeur Général des Services Techniques, il est convenu ce qui suit :

Le propriétaire (ou son représentant légal) ou le représentant dûment mandaté par les copropriétaires autorise la Métropole d'Orléans et/ou les gestionnaires des réseaux publics :

- 1- A reprendre le ou les branchement(s) suivant le descriptif et le montage photos ci-après.
- 2- A élaguer, s'il y a lieu, les plantes grimpantes et les branches d'arbres ou d'arbustes qui pourraient gêner la pose des câbles et/ou du coffret ou occasionner des avaries aux ouvrages, dans les conditions ci-après.
- 3- A faire réaliser par la ou les entreprises dûment accréditées par la Métropole d'Orléans tous les travaux conformément à l'alinéa 1.
- 4- A accéder à leurs ouvrages pour entretien et/ou réparation dans le cadre de leur exploitation.

La Métropole d'Orléans s'engage :

- 1- A assurer le financement des travaux décrits dans le présent document.
- 2- A assurer un contact personnalisé par les Maîtres d'Œuvre chargés des études et du suivi des travaux.
- 3- A respecter les accords contenus dans le présent document.
- 4- A traiter dans les meilleurs délais vos différentes interrogations et/ou réclamations.

Observations :

Fait en deux exemplaires à Orléans le

Nom et signature du propriétaire (ou son représentant légal) ou du représentant dûment mandaté par les copropriétaires **précédé de la mention « Bon pour accord »**

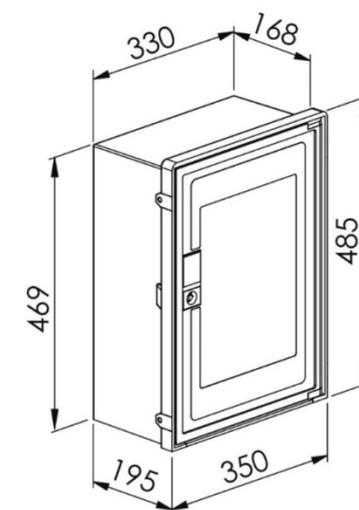
BRANCHEMENT EXISTANT				BRANCHEMENT A RECONSTRUIRE & TRAVAUX A REALISER				
X	Aérien	Aéro-sout	Type de chauffage	X	Coffret à reprendre		X	Saignée
	Souterrain	Façade		X	Coffret à poser	Type	CNE	
X	MONO	TRI	Coffret		Complément d'information			
X	Individuel	Puissance	Type existant		Type de pose	Encastré	X	Percement
	Collectif	Nb logts			Terrassement privé		L	
OBSERVATIONS				X	Protection mécanique		L	2m
Coffret à encasturer. Remonte du câble extérieur sous protection mécanique. Reprise du point de pénétration et du cheminement existant pour raccorder le compteur.				X	Pose câble intérieur immeuble		L	
					Pose boîte de dérivation		U	
					Dépose scellement		U	
				X	Dépose câbles et accessoires		L	
Rebouchage des trous de scellement sans réflexion de l'exécutif ou de la peinture								
orange ADDUCTION France TELECOM				numerique ADDUCTION NUMERIQUE				
BRANCHEMENT EXISTANT				BRANCHEMENT EXISTANT				
	Aérien	Aéro-sout	Aucun brcht		Aérien	Aéro-sout	Aucun brcht	
	Souterrain	X	Façade		Souterrain	X	Façade	
BRANCHEMENT A RECONSTRUIRE & TRAVAUX A REALISER				BRANCHEMENT A RECONSTRUIRE & TRAVAUX A REALISER				
	Adduction	Au regard	Au bâtiment		Adduction	Au regard	Au bâtiment	
	Pose regard 30X30		Point pénétration immeuble		Pose regard 30X30		Point pénétration immeuble	
	Terrassement domaine privé				Terrassement domaine privé			
	Pose protection mécanique				Pose protection mécanique			
	Dépose câble et accessoires				Dépose câble et accessoires			
Rebouchage des trous de scellement sans réflexion de l'exécutif ou de la peinture				Rebouchage des trous de scellement sans réflexion de l'exécutif ou de la peinture				

ORLÉANS
MÉTROPÔLE

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - RESEAUX

Encastrement de coffrets et remontées de câbles sous goulotte, soit par maison :

- Une pénétration FT
- Un coffret électrique
- Une pénétration NC
- Un éclairage façade selon étude d'éclairage
- Travaux en parties privative



ANS
POLE

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXIONS

L'ambiance générale de la rue est plutôt agréable.

On cherchera à planter quelques arbres d'alignements côté ouest, où les réseaux semblent le moins contraignants, mais aussi côté est si possible. Cela permet de mettre en valeur la courbure de la voie et d'apporter une valeur paysagère au site.

Le fonctionnement de la rue du Parc Nord peut évoluer sur 3 points :

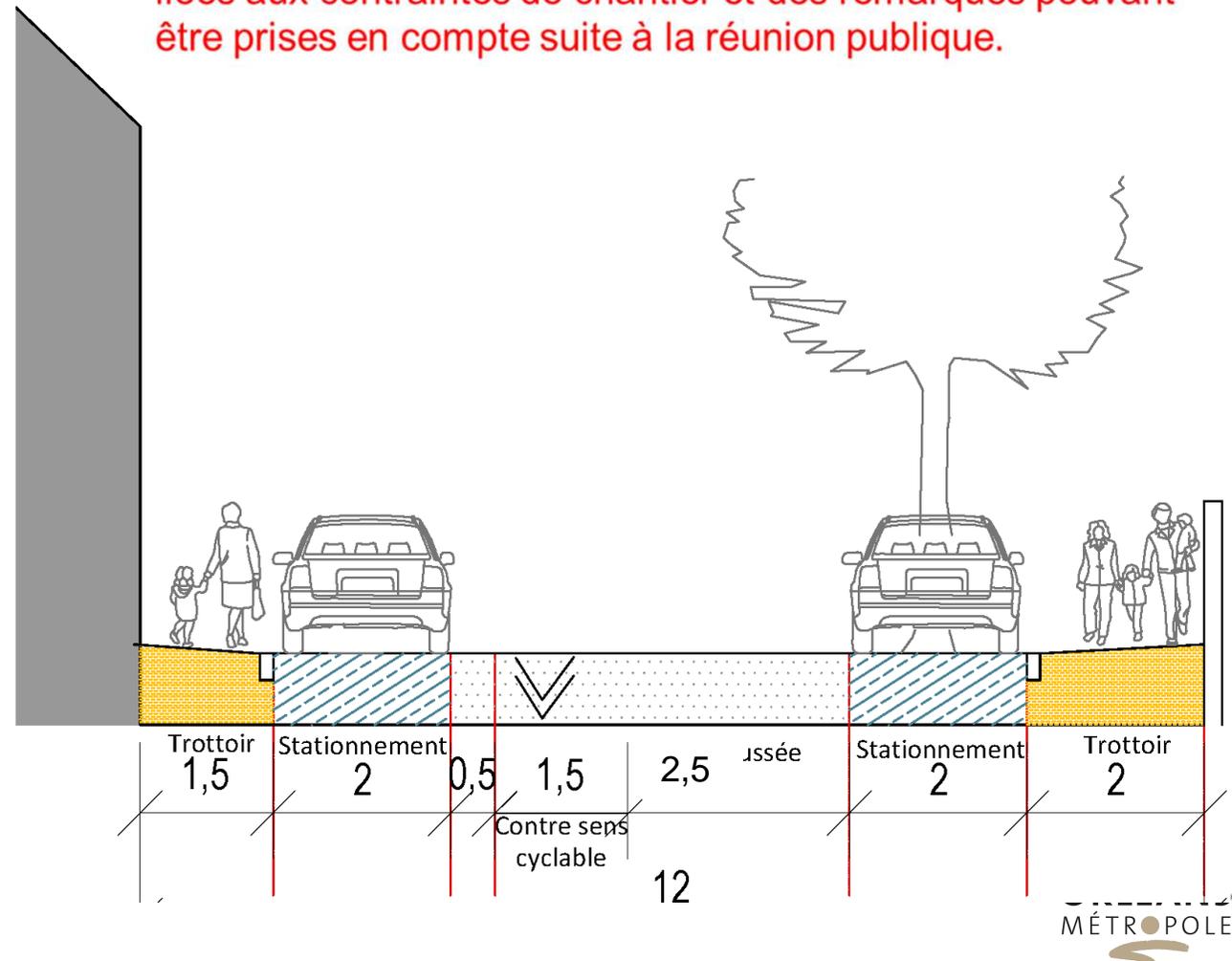
- Passer la circulation à sens unique (du sud vers le nord), sur l'ensemble du linéaire,
- Augmenter l'offre en stationnement (sur les 2 côtés de la rue, au lieu d'un seul),
- Intégrer un contre-sens cyclable (en limitant la vitesse de circulation à 30 km/h).

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXIONS

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Coupe de la rue en sens unique avec contre sens cyclable et arbres d'alignement sur un seul côté.



PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXIONS

Le passage en sens unique -du sud vers le nord- évitera le transit de véhicules venant du nord de la rue du Faubourg Bannier qui cherchent à éviter les feux sur le boulevard de Châteaudun pour se rendre vers la partie ouest de celui-ci.

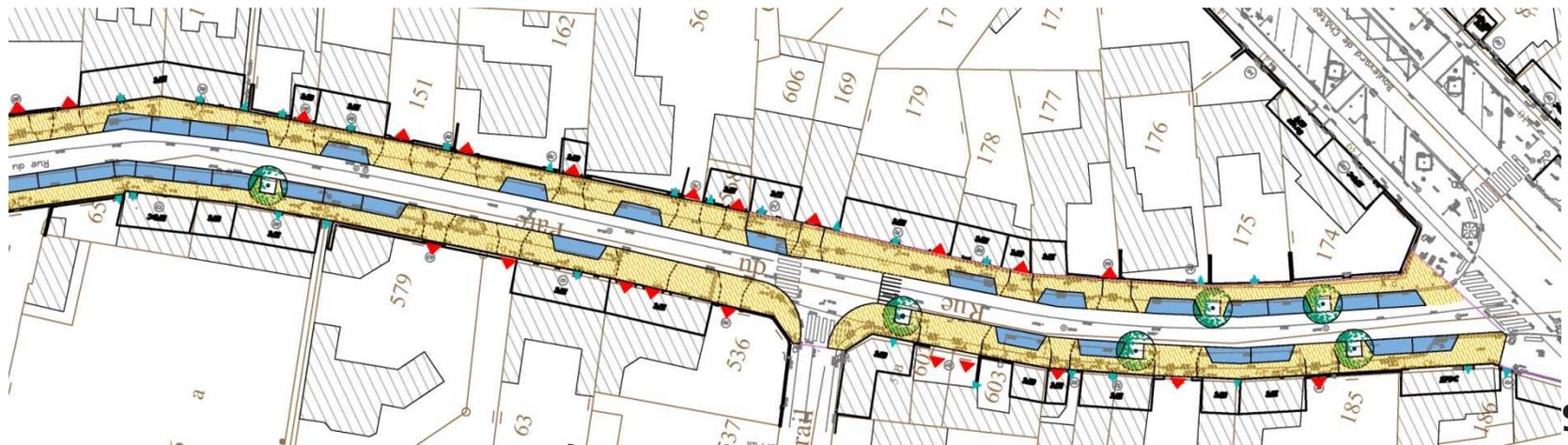
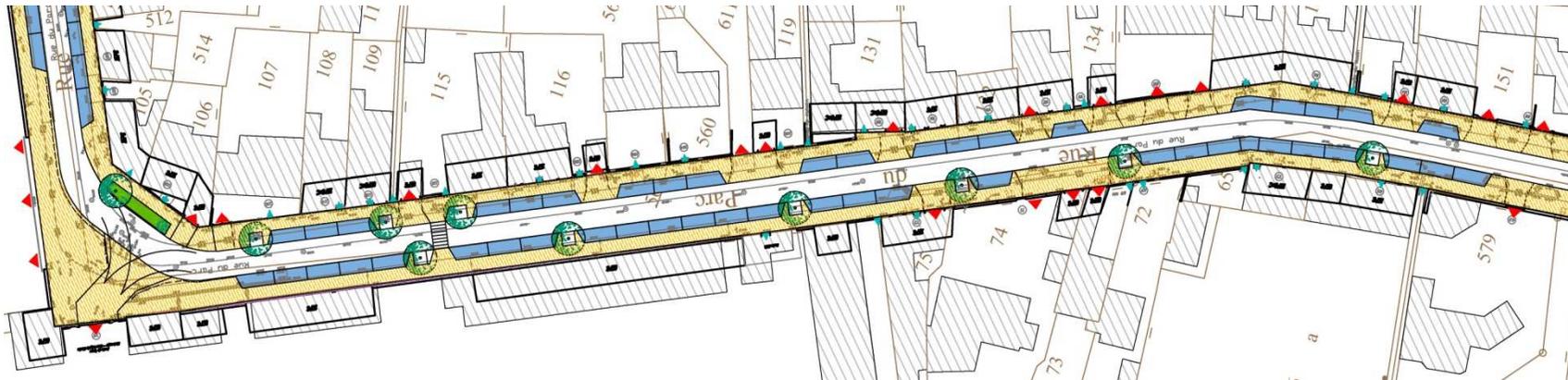


Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

PROPOSITION – PISTE DE REFLEXIONS

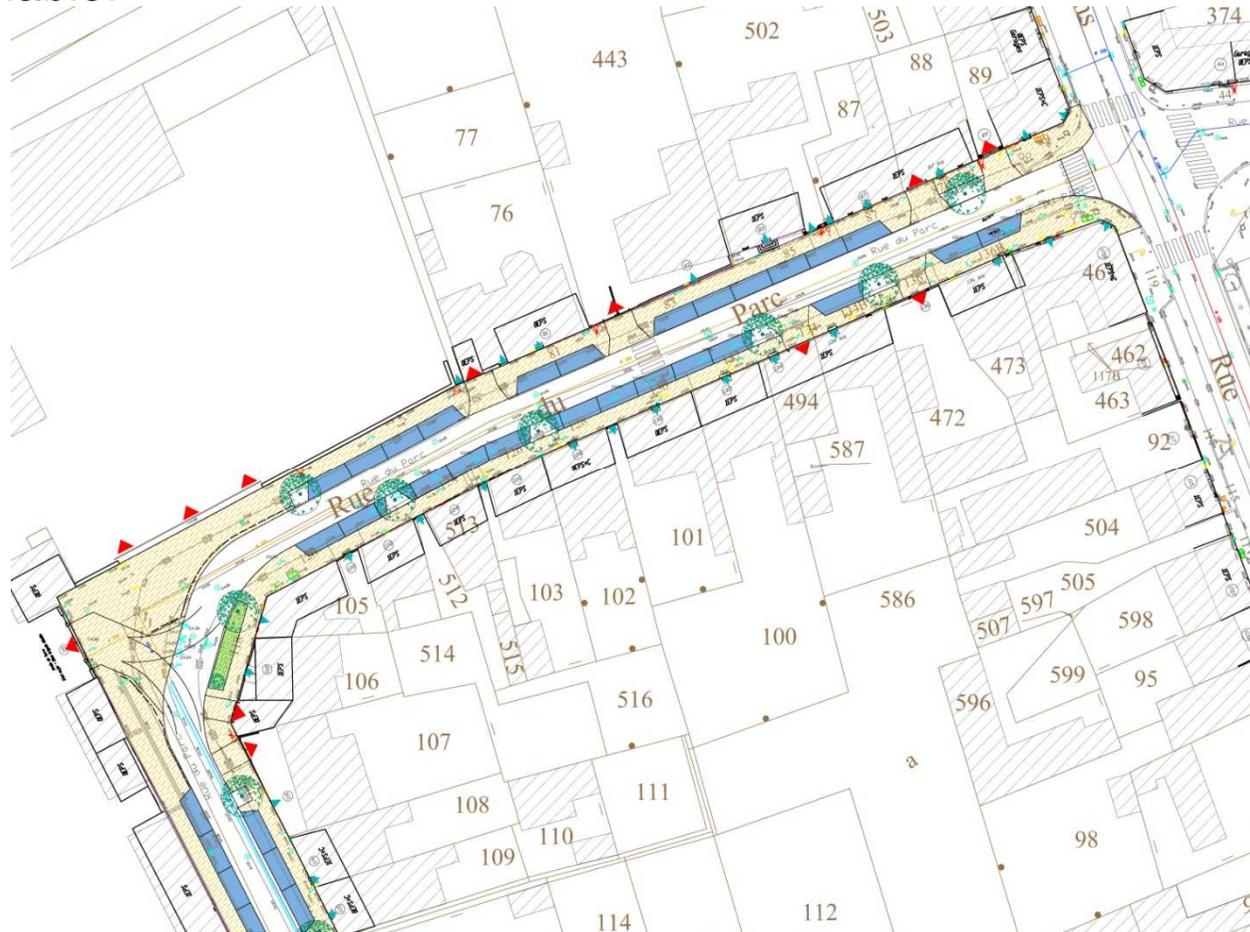
Tronçon Nord-Sud avec chaussée à sens unique et stationnement bi-latéral



Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXIONS

Tronçon Est/ouest à sens unique vers la rue des Murlins, avec un contre sens cyclable.



BILAN DU STATIONNEMENT

	ACTUEL	PROPOSITION (Sens unique)
TRONCON NORD - SUD	40	63
TRONCON EST – OUEST (Sens unique)	16	25
TOTAL	56	88

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

ECLAIRAGE PUBLIC – MOBILIER URBAIN

Le projet prévoit la pose de mobiliers urbains déjà utilisés sur la ville d'Orléans



Arceaux vélos et Potelets



- Enrobé sur chaussée
- Bordure Granit
- Enrobé fin sur trottoir



Corbeille



CITEA LED

Arbres fastigiés ou de petit développement de type :
Prunus Umineko ou Acer
Campestrer.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.

EMBELISSONS NOS RUES

Le projet pourra intégrer les demandes de fleurissement des pieds de façades.



DEROULEMENT DU CHANTIER – PLANNING PREVISIONNEL

- Les travaux seront effectués par tronçons en rue barrée à la circulation sauf accès riverain.
 - Un cheminement piéton et sécurisé est maintenu pour tous les riverains.
 - Des déviations ponctuelles seront mises en place en fonction des tronçons utilisables.
 - Des points de regroupement seront prévus pour la collecte des déchets.
-
- **Durée totale des travaux** : 12 mois environ, à partir de l'automne 2020, y compris travaux de réseaux et de requalification.
 - Réunion mensuelle avec les élus pendant la période du chantier.

Ce projet ne tient pas compte des modifications éventuelles liées aux contraintes de chantier et des remarques pouvant être prises en compte suite à la réunion publique.